



37 avenue du Général Leclerc  
89600 SAINT FLORENTIN  
SPANC : lundi et jeudi : 8h15-12h / 14h-16h30  
          mercredi : 8h30-11h15  
Email : [spanc@cc-sereinarmanche.fr](mailto:spanc@cc-sereinarmanche.fr)  
Tel : 03 86 35 94 15

<https://cc-sereinarmanche.fr/leau-une-ressource-a-preserver/>

**DEMANDE DE DIAGNOSTIC  
D'UNE INSTALLATION  
D'ASSAINISSEMENT NON  
COLLECTIF POUR UNE  
CESSION IMMOBILIERE**

Article L271-4 du Code de la construction et de l'habitation

**Formulaire à retourner complété et signé  
par email ou courrier  
à la CC-Serein Armance**

Propriétaire de l'installation d'assainissement non collectif – pour facturation \* obligatoire

Nom\* : ..... Prénom\* : .....  
Date de naissance\* : ..... Ville+pays de naissance\* .....  
Adresse\* : .....  
Code postal\* : ..... Commune\* : ..... Téléphone\* : .....  
Email (en **MAJUSCULES**, svp)\* .....

Adresse de l'installation d'assainissement non collectif à contrôler (si différente)

N° et rue : ..... Référence cadastrale  
Code postal : ..... Commune : ..... Parcelle n° \_\_\_\_\_ section \_\_\_\_\_

En l'absence du propriétaire, coordonnées de la personne mandatée pour l'accès à l'installation :  
(Agence immobilière, Office Notarial, voisin etc....) :

Nom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Email (en **MAJUSCULES**, svp) .....

Le prestataire de la Communauté de Communes est ALTEREO (tel 06 50 14 42 32 ou 03 45 71 01 96). Il prendra rendez-vous avec le propriétaire ou la personne chargée de l'accès à l'installation, pendant les heures ouvrables de la société. Les accès aux différents ouvrages devront être dégagés par le propriétaire pour le jour de la visite. A l'issue de cette visite, le SPANC vous adressera un rapport, par email (si adresse lisible). Sa validité est de 3 ans.

Destinataires du rapport – envoi par email

**Le propriétaire est systématiquement destinataire du rapport. Après signature chez le notaire, l'attestation de vente est à communiquer au SPANC de la Communauté de communes Serein et Armance, rapidement après la vente.**

NOTAIRE en charge du dossier.  
Nom + commune .....  
Email : .....

Autres destinataires du rapport de visite par email (agence immobilière, 2<sup>nd</sup> propriétaire par ex) :

*En vertu du RGPD, en signant ce document, vous autorisez la communauté de communes à exploiter vos données personnelles. Elles seront transmises au SCG de JOIGNY dans le cadre de la facturation, et à ALTEREO pour vous contacter pour un RV et établir le rapport.*

A..... Le.....

**Signature** du propriétaire qui s'engage à régler (\*)



Sans signature, la demande ne sera pas traitée.

**Vous recevrez prochainement un Avis des Sommes à Payer envoyé par le SCG de Joigny d'un montant de 200 €. Aucun règlement ne sera envoyé ou déposé à la Communauté de Communes.**

**Le montant du contrôle a été fixé à 200 € par le Conseil Communautaire en date du 27 juin 2024 (delib n°70/2024) soumis à réévaluation en conseil communautaire.**